



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ISTRES SPORTS TENNIS

Le conseil d'administration s'est réuni le **mercredi 29 juin 2022** à 18h00 au siège du club

Etaient présent(e)s : Madame Nathalie JEAN.

Messieurs Guillaume BULLOCK, Daniel GALLARDO, Marc LEVANTIDIS, Damien MAUREL, Emile PERAL, Pascal PERETTI, Stéphane RENAUD-BEZOT, Thierry ROUSSEL, Jacques SEBAH, Bernard VALLOT.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame Céline LAURENT et Monsieur Damien MAUREL

Invité : Monsieur Laurent VIGNE

La séance est ouverte par le président Stéphane RENAUD-BEZOT

1. Entretien avec Gilles LOMBARD:

Cet entretien n'a pas lieu car Gilles a fait savoir que, après s'en être entretenu avec Monsieur le Maire le matin même, il avait décidé d'arrêter la gérance du SMASH, sans que l'on sache dans l'immédiat la date effective de cet arrêt.

Guillaume BULLOCK nous a informés qu'il avait l'intention de reprendre cette gérance, mais pour le moment, cela reste un projet à développer.

2. Augmentation des tarifs :

Après débats, il est acté qu'en favorisant l'accès des enfants, on devrait pouvoir « recruter » des parents, et qu'il faut donc baisser les tarifs pour les enfants et ne proposer jusqu'à 10 ans qu'un « package » Licence+ adhésion + cours, en baisse de 50 euros par rapport au tarif 2021 2022.

- Le « pack » baby tennis 3-4 ans et le « pack » Mini tennis 5-6 ans une séance sont fixés à 130 euros.
- Le « pack » Mini tennis 5-6 ans 2 séances est fixé à 200 euros.
- Le « pack » Club Pitchoun 7- 10 ans est fixé à 240 euros.
- L'adhésion + licence pour les 11 – 18 ans et les étudiants est fixée à 110 euros (en baisse pour les étudiants)
- L'adhésion + licence pour les adultes est maintenue à 200 euros.
- L'adhésion + licence pour un parent jouant uniquement avec son enfant est maintenue à 80 euros.
- L'adhésion pour un extérieur (licence déjà acquise dans un autre club) est augmentée à 250 euros.
- Le prix des cours pour les 11 à 18 ans est maintenu à 350 euros pour deux séances de 1h30 sur 32 semaines et celui de l'école de compétition sur 36 semaines est maintenu à 435 euros
- Le prix des cours adultes est augmenté de 10 euros (275 euros pour 25 séances, 535 pour deux fois 25 séances).
- La réduction « couple » maintenue à 40 euros.
- La réduction « enfants » devient unique : 2 enfants et plus : 30 euros.

Pour accompagner l'ensemble de ces décisions, il faudra réfléchir sur l'utilité de certaines dépenses et/ou comment les financer différemment avec des partenariats privés

- ### 3. Présentation de Kylian PAVIER. C'est un apprenti en alternance communication, promotion et marketing sportif dont le contrat démarre dès le 1^{er} juillet. Son référent est Laurent. Son rythme de travail sera 3 semaines de 35 heures au club et une semaine en formation à Miramas. Son éventail de potentialité est large, depuis l'alimentation des réseaux sociaux jusqu'à la recherche de sponsors et son travail devrait être très bénéfique pour le club.



4. **Présentation de Sabrina.** Laurent s'est entretenu avec Jaques Delannoy, directeur du Service des Sports pour lequel elle travaille. Celui-ci est d'accord pour qu'elle travaille pour le club en dehors de ses heures « mairie » et il sera attentif à ce que son emploi du temps soit compatible avec celui du club. Il est prévu que Sabrina reprenne l'activité « Fête le Mur » dont elle s'occupait avant Amanda et si possible l'activité « Sport Santé » dont elle est une référente au sein du Service des Sports. A suivre.

5. La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée **au mercredi 24 Aout à 18 heures**. D'ici là, chaque commission est invitée à cogiter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Président
Stéphane RENAUD-BEZOT

Le secrétaire
Bernard VALLOT